

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XV^e Volume.
N^o 5. — Mai 1893.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS

IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1893

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président — M. Cossin, secrétaire. — M. Jassemmin, secrétaire-général. — M. Dubarle, jardinier-professeur. — M. Macret, secrétaire-général.

BUREAU GÉNÉRAL

Président..... MM. Thirion.
Vice-Présidents..... Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général..... Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint..... Lebrasseur.
Secrétaire..... Legras.
Secrétaire pour l'Apiculture..... Hardret.
Trésorier..... Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint..... Noché.
Bibliothécaire-Archiviste .. Deslandes père.
Conservateur du Matériel .. Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier. Simon Compiègne. Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Présid. : M. Desjardins. Secrétaire : M. Lefèvre. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Arrachart.
CREIL. — Président : M. Somasco. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. V.-Secr. : M. E. Thuillot. Trésorier : M. Péan. Délégués : MM. Cazier et Coutard.
CREPY-EN-VALOIS. — Président : M. Chopinet. Vice-Président : M. Clair. Secrétaire : M. Francolin. Vice Secr. : M. Cluet. Trésorier : M. Legros. Délégué : M. Choron.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — Présid. : M. Savignac. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOIN. — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Jolibois. Secrétaire : M. Grélez. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Vice Présid. : M. Secrétaire : M. V.-Sec. : M. Trésorier : M. Délégué : M. Lefebvre.

CONCOURS TRIMESTRIEL

DU DIMANCHE 6 AOUT 1893

LÉGUMES, FLEURS ET FRUITS

Des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Les Sociétaires désirant y prendre part sont priés d'en informer M. le Secrétaire-Général.

Un autre Concours aura lieu le premier Dimanche de Novembre.

Nous rappelons que des Visites de Jardins pourront être faites pendant l'année 1893, chez les Membres de la Société qui en feront la demande.

S'adresser à MM. les Présidents des Sections, ou au Secrétaire-Général.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 MAI 1893.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Est présenté pour faire partie de la Société :

M. LEBLOND (Félix), propriétaire, rue des Jardiniers, à Senlis, par M. Sommaire.

Sont déposés sur le Bureau :

4° Les programmes des expositions de Lille par le Cercle

XV^e VOLUME. — N° 5. — MAI 1893.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice : 9296

SHAS



0 000000 050227

horticole du Nord (24 au 28 septembre); — De Roses et Fleurs coupées, à Rouen (17 et 18 juin); — Plantes fleuries et ornementales, à Valenciennes (du 18 au 23 juin); — Exposition d'Arras, coïncidant avec le Concours régional.

2° Les catalogues de MM. Krelage, — Bescher, — Joanne Sallier, — Marchand fils.

La correspondance comprend :

L'envoi, par M. le Ministre de l'instruction publique, d'un volume de la *Smithsonian Institution* des Etats-Unis.

L'annonce du prochain Congrès horticole.

M. Joly envoie à la Société sa note sur la 23^e session de la Société pomologique américaine. — De vifs remerciements lui sont adressés.

M. le Président annonce la nouvelle perte que vient de faire la Société, par suite du décès de M^{lle} Regnier. L'assemblée envoie ses sentiments de condoléance à la famille de notre regrettée sociétaire.

Elle s'associe également au deuil qui frappe la Société d'horticulture de Seine-et-Oise dans la personne de son Président, M. de Bigault de Boureuil.

M. le Secrétaire-Général-Adjoint donne connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration, qui, après avoir entendu le rapport verbal de M. Lozet, sur les expériences d'engrais chimiques au jardin, est d'avis que ces expériences devront être continuées pendant plusieurs années, le but à atteindre étant d'arriver à la plus grande production avec le moins de dépenses.

M. Berger propose d'envoyer à M. le Professeur une certaine quantité d'engrais de Bornel dont il se sert, afin de les expérimenter au jardin.

Sont nommés membres du jury du Concours trimestriel : MM. LOZET, PECQUET, TASSIN, BERGER, SALLOT.

Des graines, provenant du Danemark, sont distribuées

aux Membres présents qui veulent bien se charger de donner connaissance des résultats acquis.

M. Hardret donne quelques explications sur les plantes mellifères.

M. le Président clot la séance par la proclamation des récompenses accordées pour le Concours trimestriel.

Concours du Dimanche 7 Mai 1893.

M. MAUFRAS, à Saint-Firmin. — *Médaille de vermeil de 2^e classe.* — Œillets, Pensées, Roses, Pétunias, Géraniums, Bégonias en fleurs coupées; — Magnifique variété de Pétunias doubles et simples à fleurs gigantesques.

M. JAZÉ, à Senlis. — *Médaille de vermeil de 2^e classe.* — Six variétés de Fraises, culture forcée : Victoria, Sir Harry, D^r Morère, Keen-Seedling, Sharpless, Nec plus ultra; — Cerise anglaise hâtive.

En pots : Un Groseiller, un Cerisier Anglaise tardive, un Pêcher Grosse-Mignonne, portant leurs fruits.

M. CHORON, à Senlis. — *Médaille d'argent de 1^{re} classe.* — Romaine blonde, Laitues : Trocadéro, Passion, Palatine blonde, Paresseuse; Poireaux gris ronds, Oignons blancs, Ail, Echalotte, Carottes grelots, Choux express, Oseille, Barbe de Capucin, Radis, Pois, Pommes de terre Victor et Quarantaine, Asperges.

Pomme locale et Pomme Calville.

M. LEROUX. — *Remerciements.* — Une Ecroutteuse-Emotteuse à deux rayons, avec rouleau, instrument nouveau dont le prix sera de 45 à 50 fr.

M. MOREL, vice président, a bien voulu, pour orner la salle de réunion, envoyer trois superbes Anthémys. L'assemblée lui adresse tous ses remerciements pour cette gracieuse attention.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Betz.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1893. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Leçon : Taille des arbres fruitiers; manière d'établir les couches.

Apports :

1^{er} Lot. — Primevères de Chine variés, Cyclamens, Violettes de Parme, Primevère obconica, Pissenlits blanchis remarquables. — *Mention très honorable.* — Ce Lot est réclamé par M. BASSE, jardinier chez M. Roblin.

2^e Lot. — Igname de Chine, mesurant 0^m92 de long, tubercule de l'année. — *Mention honorable.* — Ce Lot est réclamé par M. DEFROCOURT, instituteur à Antilly.

SÉANCE DU 16 MARS. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau : Cinéraires à grandes fleurs variées. — Lot réclamé par M. BASSE, jardinier chez M. Roblin. — *Mention honorable.*

Lecture, par M. le Professeur, d'un article sur l'*Arboriculture fruitière*, par M. Belair, rédacteur du *Jardin*, et Conférence sur la culture du champignon.

La Section décide que la Commission d'examen pour les visites de Jardins sera composée de membres du canton.

La Section se plaint au Conseil d'administration de n'avoir pas reçu le Bulletin dernier.

Section de Creil.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1893.

PRÉSIDENTE DE M. PAUQUET, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont présents : MM. Pichon, Notaire, Coutard père, Coutard fils, Richard-Mallet, Léonard, Lozet, etc.

Sont excusés : MM. Coquatrix, Thuillot, secrétaire, et Thuillot, vice-secrétaire,

Après une conférence de M. Lozet sur les soins à donner aux arbres fruitiers, a lieu le tirage de la Tombola.

L'Assemblée décide ensuite qu'une visite et une leçon auront lieu à Villers-Saint-Paul, le deuxième jeudi de mai, au jardin de M. Pichon, vice-président, à deux heures.

A quatre heures et demie, la séance est levée.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 12 MARS 1893. — PRÉSIDENTE DE M. CLUET.

La séance est ouverte à deux heures.

Les membres présents sont : MM. Cluet, Pillan, Poulet, Legros, Fournival, Bouteille, Frénot, Grimbert, Gacongne, Vincent, Bretonne, Choron, Fasquelle, Lebon, Francolin.

M. Lozet, professeur, a fait des opérations de taille au jardin de l'instituteur; il a énuméré tous les travaux horticoles à effectuer en mars; enfin il a fait connaître un intéressant procédé de culture du champignon.

La Commission spéciale a ensuite statué sur les apports faits à la séance.

1^o Un lot de Légumes comprenant : Salsifis noirs, Radis roses, Laitue gotte, Choux de Bruxelles, Pommes de terre, Pissenlits blanchis, Mâches, Epinards, Oignons jaunes paille

des Vertus; — Fleurs : Jacinthes variées, Primevères variées, Œillets de fantaisie et Thlaspi blanc. — *Mention honorable* pour légumes et *Mention honorable* pour fleurs.

2° Un lot comprenant : Pissenlits améliorés de couche, Pissenlits de pleine terre, Chicorée de Bruxelles de couche, Laitue Maurice. — *Mention honorable*.

3° Un lot composé d'une superbe collection de Pommes de terre de plant.

Le premier lot a été réclamé par M. VINCENT, jardinier à Gondreville; le deuxième lot, par M. CHORON, de Séry, et le troisième lot, par M. FRÉNOT, instituteur à Auger.

SÉANCE DU 9 AVRIL. — PRÉSIDENCE DE M. CLUET.

La séance est ouverte à deux heures.

Sont présents : MM. Cluet, Lafontaine, Vincent (de Crépy), Fasquelle, Courson, Choron, Herbain, Lagny, Poulet, Petit, Weissenburger, Bretonne, Pillon, Gacongne et Legros, instituteur.

M. Lozet, professeur, a traité, au cours de sa conférence, les opérations à effectuer sur les arbres fruitiers pendant le cours de leur végétation.

La Commission spéciale a ensuite statué sur les apports faits à la séance :

1° Un lot légumes comprenant : Céleri rave d'Erfurt, Laitue monte à peine, Pois nains de Bretagne, Pommé de terre plate hâtive, Quarantaine et Poireau gros court de Rouen, Carottes. — *Mention honorable*.

2° Un lot composé de Laitue, Radis et Choux; une bouteille de Vin de la récolte 1892. — *Mention simple* pour légumes, et *Mention honorable* pour le vin.

Le premier lot a été réclamé par M. VINCENT, jardinier chez M. le marquis de Fleury; le deuxième par M. CHORON, de Séry.

SÉANCE DU 14 MAI 1883. — PRÉSIDENCE DE M. LE D^r CHOPINET.

Les membres présents sont : MM. Chopinet, Cluet, Vincent (de Crépy), Fasquelle, Punant, Bretonne, Legros (de Crépy), Weissenburger, Choron, Herbain, Lafontaine, Gacongne, Vincent (de Néry), Poulet, Praquin, Fournival, Lagny, Oudin, Pillan, Baticle et Francolin.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance (adopté sans observation).

M. Lozet, professeur, énumère les maladies des arbres fruitiers et indique les moyens de la combattre.

M. le Président remet, au nom de la Société, les récompenses obtenues par MM. GARNOTEL, CHORON et VINCENT, pour leurs apports en séance en 1892.

La Commission spéciale statue sur les apports suivants :

1° Un lot comprenant : Melon, Choux-Fleurs, Navets, Romaine. — *Mention très honorable*.

2° Un lot comprenant : Asperges, Carottes, Epinards. — *Mention honorable*.

Le premier lot a été réclamé par M. VINCENT, jardinier chez M. le marquis de Fleury, à Crépy, et le deuxième par M. CHORON, de Séry.

La Section procède à la réélection de son Bureau.

Sont réélus :

Président.....	MM. CHOPINET.
Vice-Président.....	CLAIR.
Secrétaire.....	FRANCOLIN.
Vice-Secrétaire.....	CLUET.
Trésorier.....	LEGROS.
Délégué.....	CHORON.

Des félicitations sont votées à M. Punant, qui a offert, pour la Tombola, quatre lots de chacun 5 kilogr. de sulfate de fer.

La séance est levée à quatre heures.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 25 MAI 1893.

Séance à l'Hôtel-de-Ville, jeudi 25 mai, à deux heures, sous la présidence de M. Valadon.

Présents au bureau : MM. Valadon, président; Hardy, vice-président; Grélez, secrétaire; Bellot, membre.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

M. Lozet traite la question des diverses maladies de nos arbres fruitiers et des remèdes à appliquer, et notamment des maladies des poiriers, des pommiers, des pêcheurs et de la vigne.

Une mention très-honorable (3 points) a été décernée à M. GARNOTEL, maraîcher à Nanteuil, pour un magnifique lot de légumes, composé de belles Romaines maraîchères, de Laitues blanches d'été, de Carottes et de Choux d'York.

Le tirage de la tombola termina la séance, qui fut levée à quatre heures.

Deux élèves de l'Ecole de Nanteuil assistaient à la leçon.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Les Kermès. — « Je donnerais bien 200 fr., me disait dernièrement un horticulteur intelligent, fort entreprenant, du département du Nord, à qui me désignerait un moyen sûr pour me débarrasser des cochenilles qui infestent mes serres! » — Tiens, tiens! nous écriâmes-nous, vous ne lisez donc pas le Journal de la Société? Il y a belle lurette que nous vous avons donné le moyen, d'après le Docteur Boisduval, de détruire les Kermès et Cochenilles chez toutes les plantes. Car il y a des Kermès spéciaux presque à chacun des principaux genres cultivés : Kermès de l'Aloès, de l'Amandier, de l'Ananas, de l'Angrœcum, des Anthurium, de la Bruyère, du

Camellia, du Cestrum, du Chêne vert, des Cycas, des Cymbidium, du Dion, des Echinocactus, des Epidendrum, du Figuier, des Fougères, du Fulchironia, des Orangers, des Kennedia, du Laurier, du Laurier-rose, de l'Olivier, des Palmiers, du Pêcher, du Poirier, du Sapin, de la Vigne, etc. Et dire que les savants admettent que toutes ces espèces sont différentes. Les Kermès, en général, ne résistent pas à un brossage énergique au pinceau imbibé d'alcool à 35° Baumé. Dans les grandes cultures ce serait peut-être un peu cher. On peut alors se servir d'une bouillie claire, composée de fleur de soufre, chaux en poudre, jus de tabac et eau. Un badigeonnage sur les arbres fruitiers après avoir écorcé, avec cette manière, débarrassera complètement l'amateur de ces désagréables ennemis de l'Horticulture. (*Journal de la Société d'Horticulture du Nord de la France*).

*
* *

Les petites Carottes toujours nouvelles pour l'hiver (*Daucus Carota*, Umbellifère, indigène). — On sème toujours à raison de 120 à 150 grammes par are, autant que possible sur terreau de vieille couche, car dans le sol du jardin la carotte est à la fois moins belle et moins bonne, elle est incolore, opaque, chevelue; le terreau la fait diaphane, très rouge et délicieuse.

A partir de la deuxième quinzaine de juillet au 10 août, selon la localité qu'on habite, c'est la *Carotte Grelot*, nommée *C. courte hâtive à châssis*, et *C. rouge à forcer parisienne* (excellente nouveauté), les seules qui doivent être semées pour être consommées dès le mois de novembre et jusqu'en mai :

1° *Sur vieille couche*, ce qui est préférable. Le terreau labouré la veille jusqu'au fumier, et abondamment arrosé, est, le jour du semis, façonné au trident et nivelé bien horizontalement; 8 c. d'épaisseur de terreau sur vieux fumier sont suffisants. La graine est semée à la volée et enterrée; la

surface du terreau est damée et arrosée, puis une toile ou un paillason servira à ombrer jusqu'à la germination complète. Un peu plus tard les jeunes carottes seront éclaircies de manière que l'on puisse mettre entre chacune un doigt de la main, comme dit le jardinier, et rechaussées avec du terreau criblé au dessus d'elles pour éviter qu'elles aient le collet vert et qu'elles se fendillent dans le sol. A l'approche de l'hiver il faut couper les feuilles presque radicalement, couvrir les tubercules de 3 c. de terre légère ou de terreau, et recouvrir la vieille couche de 30 c. de litière, feuille ou long fumier. Sous cette couverture on trouvera pour les ragôts des carottes toujours tendres et d'excellent goût. Les grosses carottes d'hiver déposées dans la cave ne servent que pour le pot-au feu.

2° A défaut de vieilles couches suffisantes, dans les carrés du potager, le sol étant ameubli, on épand sur la planche 3 à 4 c. de terreau pour le mélanger à la couche superficielle du terrain. Puis on sème à la baguette en lignes espacées de 15 à 20 c.; la graine est enterrée avec le dos du râteau promené en travers des lignes, et le sol est roulé.

Plus tard, après que les carottes auront été éclaircies, les lignes seront rechaussées légèrement avec la serfouette. A côté de la planche de carottes semées à cette époque, il devra toujours y avoir un terrain inoccupé mi-novembre, après la récolte de salades quelconques, où l'on pourra trouver le sol meuble nécessaire pour recharger de 3 c. les jeunes racines après qu'on aura coupé les feuilles, et permettre de couvrir de litière, feuilles ou fumier, comme le Professeur l'a fait remarquer plus haut.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Beauvais).

*
* *

Pour préserver les pots de la verdissure. — Il suffit, d'après le *Garden and Forest*, de les tremper tous les ans environ, dans une solution composée de 60 grammes de carbonate de

cuivre dissous dans 400 litres d'eau auxquels on ajoute 75 centilitres d'ammoniaque liquide.

*
* *

Pour détruire les Fourmis. — Faire dissoudre 20 grammes de sulfure de potasse (foie de soufre) que l'on emploie pour les bains de barèges, dans dix litres d'eau, puis arroser les fourmilières avec cette dissolution. On peut encore faire un trou profond avec un bâton pointu au milieu de la fourmilière, et on le remplit avec cette eau. On rebouche l'orifice. Peu de temps après, les fourmis périssent.

(Moniteur d'Horticulture.)

APICULTURE

Les Végétaux mellifères.

Au printemps dernier, une publication signalait deux plantes mellifères au plus haut degré : la *Phacelia bipinnatifida* à fleurs bleues très jolies, du Texas, et la *Phacelia tanacetifolia* à fleurs blanc gris de lin de la Californie. Depuis longtemps nous cultivions ces deux variétés au jardin de la Société, sans avoir remarqué si ces deux plantes étaient plus ou moins visitées des abeilles.

Pour nous assurer si le fait annoncé était vrai, nous avons semé deux groupes de ces plantes : la température du printemps de 1892 a été très variable, ces plantes ont fleuri tardivement, mais, lorsque la récolte des trèfles, luzernes et sainfoins a été faite, les abeilles sont apparues en grand nombre et la plante la plus fréquentée a été la *Phacelia tanacetifolia* dont la fleur est plus grande et qui s'épanouit la première. Pour obtenir une floraison non interrompue de ces plantes il faut supprimer au fur et à mesure les fleurs éteintes : par suite de cette suppression, les boutons inférieurs ne tardent pas à se développer, mais on doit laisser un certain nombre de pieds intacts pour la récolte des graines. Nous ne

pouvons conclure d'une manière absolue et plus satisfaisante. Le jardin possède un grand nombre de végétaux dont les fleurs s'épanouissent à cette époque, et une certaine quantité de tilleuls à feuilles argentées, que les abeilles butinent en grand nombre.

Au sujet des tilleuls, qu'on me permette une petite digression. Il y a nombre d'années, pour me renseigner, je demandais à un apiculteur de la contrée son opinion sur le miel provenant de la fleur du tilleul. « La fleur du tilleul, me dit-il, donne un miel mou, qui manque de qualité. » J'ai feuilleté le Manuel des plantes de Jacques et Herineq, il y est dit : « Le miel que les abeilles butinent sur les fleurs de tilleul est, dit-on, d'une qualité supérieure. En Lithuanie, plusieurs espèces sont cultivées en grand, et le miel que l'on en tire se vend à un prix plus élevé que celui que fournissent d'autres végétaux. » — Lequel croire ?

Pour clore, nous devons signaler un grand et bel arbre de 20 à 25 mètres d'élévation à vaste tête arrondie : le *Sophora du Japon*, de la famille des papilionacées, et qui se couvre en août-septembre d'une innombrable quantité de fleurs rappelant celles du Robinier, vulgairement appelé acacia, mais plus petites. A cette époque, c'est un bruissement continu d'abeilles qui viennent butiner, quand le temps est favorable, non-seulement les fleurs sur l'arbre mais aussi celles tombées à terre. Ajoutons que le bois intérieur du sophora est d'un brun noirâtre, et le plus dur que nous connaissions ; l'industrie pourrait peut-être en tirer partie.

En résumé, apiculteurs, plantez des tilleuls à feuilles argentées et des sophora du Japon !

ED. PAILLE.

(Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir).

M. MOREL fera une opération d'apiculture sur la ruche qu'il possède au Jardin, Dimanche prochain, 4 Juin, à l'issue de la Séance.

Leçons d'Horticulture.

JUIN 1893.

ARBORICULTURE : *Greffage en Ecusson.*

CULTURE POTAGÈRE : *Contreplantations.*

FLORICULTURE : *Multiplications des Œillets.*

<i>Senlis :</i>	Dimanche 4, au jardin, après la séance.
<i>Gouvieux :</i>	Jedi 8, à 2 heures, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 11, à 2 heures de l'après-midi, à l'école communale.
<i>Betz :</i>	Jedi 15, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 18, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Naze, propriétaire.
<i>Barbery :</i>	Jedi 22, à 10 heures, à la mairie.
<i>Rully :</i>	Jedi 22, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 25, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 25, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jedi 29, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.